

OFFRE D'EMPLOI

Personne formatrice en couture
Formation continue

Concours : 25-26_NS-08

Début de l'affichage : 2 mars 2026

Lieu de travail : 7000, rue Marie- Victorin, Montréal

Taux horaire : 45 \$ / heure

Date d'entrée en fonction : Mercredi 11 mars 2026

Langue de l'enseignement : Française

Cours à combler :

Atelier grand public non crédité

(571-099-01) Initiation à la couture (12 h)

Les mercredis, du 11 mars au 15 avril 2026,
de 19 h à 21 h.

Nature du travail :

La tâche de la personne formatrice comprend toutes les activités inhérentes à la formation, notamment : préparation et prestation d'ateliers, de laboratoires, d'activités d'évaluation formative; rencontres avec les personnes participantes.

Scolarité et expériences :

Formation et expérience pertinente dans le domaine d'activité (couture, design de mode, arts textiles).



Pourquoi vous joindre à notre équipe?

Le Cégep Marie-Victorin, c'est plus de 800 personnes engagées fièrement et activement dans la réussite éducative des quelque 3500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les programmes d'études à l'enseignement régulier et des quelque 3000 étudiantes et étudiants adultes inscrits à la Formation continue et aux services aux entreprises.

De bonnes raisons de travailler avec nous :

- Une autonomie professionnelle
- Un milieu stimulant et humain favorisant la diversité et l'inclusion
- L'accompagnement et le mentorat au quotidien

Faites parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV en un seul document) au :
cegepmv.ca / rubrique « Emplois » avant le
9 mars 2026.

Ma place de choix.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin valorise la diversité, l'inclusion et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Nous invitons les personnes faisant partie des groupes des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones, des femmes et des personnes ayant un handicap (visible ou non visible) à présenter leur candidature. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation seront mises en place selon les besoins identifiés.